



UNION
DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS C.G.T.
DU CANTAL

Aurillac, le 10 novembre 2016

M.....
.....
.....
.

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui l'Union Départementale CGT s'adresse directement à vous, salarié(e) d'une **Très Petite Entreprise (TPE)** c'est à dire composée de moins de onze salariés.

Nous avons pour ambition de vous informer et de vous amener à voter CGT lors du scrutin qui se déroulera du **30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 et qui revêt trois enjeux.**

Enjeu n°1 : ce scrutin vise à élire vos représentants qui siègeront en Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle. Ces **CPRI** concernent :

- Soit un secteur : artisanat, professions libérales, salariés du particulier employeur et assistantes maternelles,
- Soit un ensemble de salariés : toutes les autres professions.

La mission de ces commissions est de vous informer sur vos droits, de rendre des avis sur vos conditions de travail, sur le temps partiel... Le nombre de représentants CGT sera proportionnel aux résultats des élections TPE.

Ces candidats sont des salariés, comme vous. Ils sont syndiqués et ont fait le choix de s'engager. Une partie de leur temps sera consacrée à l'animation de la commission mais il y aura surtout un travail de terrain visant à mieux connaître votre quotidien professionnel.

Ainsi, l'UD CGT 15, mettra tout en place pour travailler avec eux et alimenter leurs réflexions sur la base de vos revendications.

Les après-midis de 13h30 à 17h00 au 04 71 48 27 89, vous pouvez rencontrer l'équipe du **DLAJ (Droit Libertés Actions Juridiques)**, elle répondra à vos interrogations sur le droit du travail, vous assistera lors des entretiens préalables face à vos employeurs et si nécessaire devant le Conseil des Prud'hommes.

Voter CGT pour les CPRI c'est avoir des représentants qui se veulent proches de vous pour mieux vous défendre.

Enjeu n°2 :

Le pourcentage obtenu lors de cette élection, sera pris en compte lors de la prochaine désignation des juges prud'hommes au Conseil des Prud'hommes d'Aurillac (CPA).

Vous êtes de plus en plus nombreux à franchir la porte de la CGT pour un conseil ou un soutien juridique. En 2008 vous avez placé la CGT en tant que 1^{er} organisation syndicale aux prud'hommes d'AURILLAC. Et nous vous en remercions.

En tant que salarié, nous n'avons pas tous les jours besoin des prud'hommes. Mais en renouvelant votre confiance par votre vote CGT, vous serez écoutés et défendus face aux inégalités, auxquelles se rajoutent de nouvelles lois qui nous ont été imposées.

Voter CGT pour les TPE, c'est contribuer à conforter la place de la CGT au Conseil des Prud'hommes d'Aurillac.

Enjeu n°3 :

Enfin, le pourcentage obtenu par la CGT sera également pris en compte pour définir sa représentativité nationale en 2019. Etre représentatif pour un syndicat comme la CGT, c'est recueillir plus de 50% des suffrages (toutes élections professionnelles confondues) afin d'être en mesure de signer ou de s'opposer à des accords défavorables aux salariés.

Voter CGT pour les TPE, c'est faire le choix d'une CGT forte.

Vous recevrez d'autres informations de notre syndicat qui émaneront de la région. Vous y trouverez des informations complémentaires. Vous trouverez en pièce jointe un tract propre à votre secteur sur la base de votre emploi en décembre 2015.

Nous vous invitons également à vous rendre sur le site ***cgt15.fr*** ou ***tpe.cgt.fr***.

Calendrier :

Vous avez reçu en **septembre 2016**, la confirmation de votre inscription sur la liste électorale. Courant novembre vous recevrez du gouvernement la liste des candidats, le code d'accès personnel et la marche à suivre pour voter. A partir du 28 novembre, vous pourrez voter de votre domicile et si vous rencontrez des difficultés, la CGT du Cantal mettra à votre disposition un moyen informatique avec une personne pour vous aider dans votre démarche.

Ces points d'accueil sont situés à :

- **Union Départementale CGT du Cantal**, 8 place de la Paix, 1^{er} étage, à Aurillac de 8 h à 18 h (non stop) - Tél. : 04 71 48 27 89.
- **UL CGT de Saint-Flour**, 1 rue du Théâtre – Tél. : 06 48 42 25 82.
- **UL CGT de Riom-ès-Montagnes**, 5 rue Large – Tél. : 04 71 78 18 65.

Parce que la CGT est un syndicat qui reste fidèle à ses engagements

Votez pour les salariés qui s'engagent

Cordialement,



Eric DEBUIRE, Secrétaire UD 15